Pacte européen pour le climat

Thematique
Environnement, Développement durable

Type d'actualité
En direct de Bruxelles

La Commission a présenté le 9 décembre 2020 une communication intitulée « le Pacte européen pour le climat ». Cette initiative vise à donner sa dimension citoyenne au Pacte Vert pour l'Europe (le Green Deal) en créant un « mouvement européen pour le climat ».

Le Green Deal, présenté en fin d’année 2019 fixe une stratégie pour que l’Europe atteigne la neutralité climatique d’ici à 2050.

A travers ce Pacte, la Commission invite les acteurs de la société civile à promouvoir des actions de sensibilisation sur le changement climatique et à s’engager à mettre en place des initiatives locales d’adaptation et de mitigation.

La Commission invite notamment les autorités régionales et locales à organiser régulièrement des « assemblées citoyennes » dans lesquelles sont discutés les enjeux climatiques locaux.

Pour les années à venir, le Pacte européen pour le climat va se concentrer sur quatre domaines d’actions (ceux-ci seront amenés à être ensuite élargis) :

- les espaces verts, en lien avec l’objectif de 3 milliards d’arbres plantés d’ici à 2030 inscrit dans la stratégie UE « Biodiversité 2030 »
- la mobilité verte, en lien avec la nouvelle stratégie UE pour la mobilité durable et intelligente, présentée également le 9 décembre 2020
- les bâtiments économes en énergie, en lien avec la stratégie UE pour une « vague de rénovations » présentée par la Commission en octobre dernier et qui fixe l’objectif de doubler le taux annuel de rénovation énergétique de logements dans l’UE d’ici à 2030
- Les compétences professionnelles, en lien avec le nouveau Pacte pour les compétences présenté en octobre 2020

Par ailleurs, la Commission invite les personnes et les organisations qui souhaitent s’impliquer à leur échelle en faveur du climat et faire le lien entre la société civile, les Etats et la Commission, à devenir « Ambassadeur du Pacte européen pour le climat » en répondant à un appel à candidature.